



Bonjour,

Comme annoncé dans ma newsletter n° 75 du 11 novembre 2011, ce flash info est d'abord consacré aux inondations qui ont touchées plus particulièrement notre Canton et notamment le village de Roquebrune.

En préambule, quelques photos prises lors de la Commémoration de l'Armistice de la guerre de 14-18 à Roquebrune.

Bonne lecture

Bien à vous et @ bientôt

Jean-Pierre SERRA

*Avec vous,
Pour vous,
Près de vous !*

© – Crédits Photos - DR –



Lors de la cérémonie commémorant l'Armistice du 11 novembre 1918
au Mémorial du Combattant à Roquebrune-sur-Argens ...
Jeunes pompiers et porte-drapeaux après les dépôts des gerbes ...

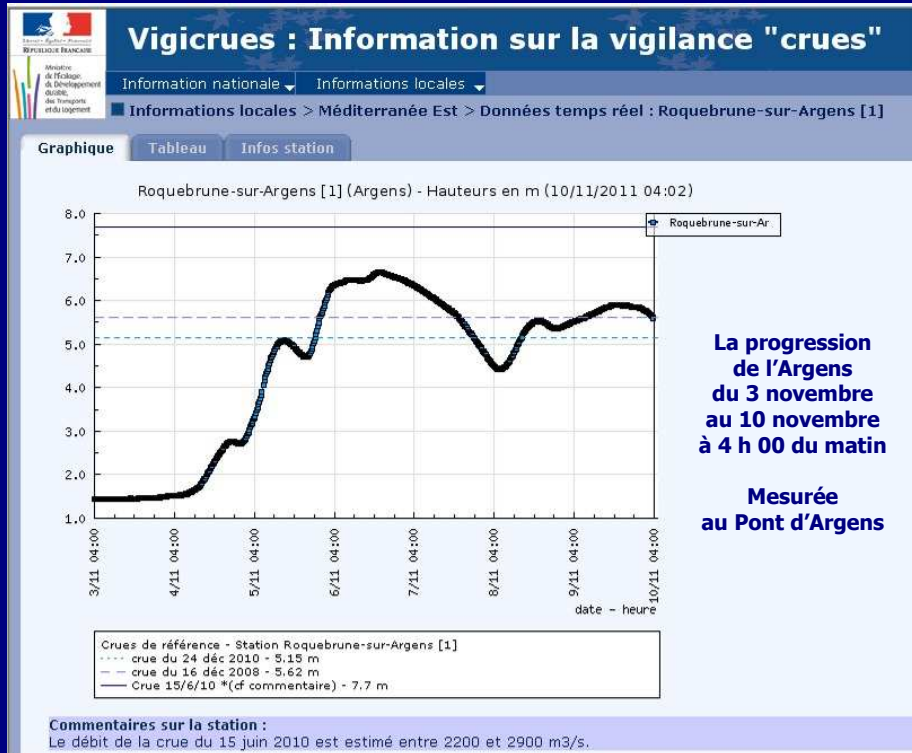
BP 17 - 83520 ROQUEBRUNE S/ARGENS





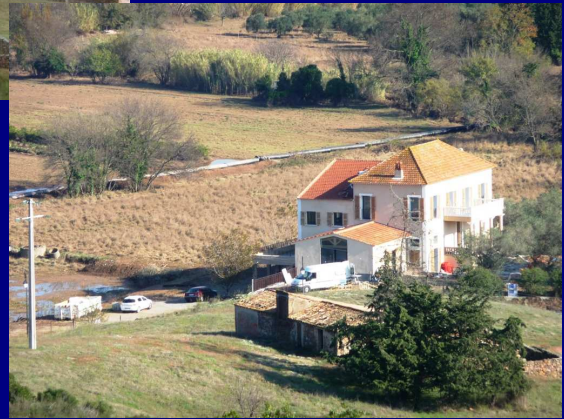
*Avec vous,
Pour vous,
Près de vous !*

© – Crédits Photos - DR –





*Avec vous,
Pour vous,
Près de vous !*



L'entrée Ouest du village,
ci-dessus le 6 novembre
et ci-contre le 12 novembre ...

© – Crédits Photos - DR –



L'entrée Ouest du Village le 6 novembre ...
Puis le 12 novembre ...



*Avec vous,
Pour vous,
Près de vous !*

© – Crédits Photos - DR –



Le lac de l'Aréna ...
A gauche le 9 novembre et à droite le 12 novembre ...



L'Argens sorti de son lit le 9 novembre ...
La même vue du Pont du d'Argens le 12 novembre ...
Ci-dessous, le vieux-pont d'Argens le 12 ...





*Avec vous,
Pour vous,
Près de vous !*

© – Crédits Photos - DR –



Le restaurant du Lac ... le 9 et le 12 novembre ...



La vallée du de Sainte-Candie le 9 novembre ...
Puis le 12 novembre ... Enfin au sec !



La basse vallée coté Est ...
Enfin au sec ...



*Avec vous,
Pour vous,
Près de vous !*

© – Crédits Photos - DR –

Après l'inondation



Accidents



Je fais appel à des professionnels avant de rebrancher mon installation électrique et mon chauffage.



Je ne branche pas les appareils électriques s'ils sont mouillés et je n'utilise pas un chauffage d'appoint en continu.



Maison insalubre



J'enlève des murs, des sols et des objets le maximum d'eau et de boue. Je n'oublie pas de mettre des gants et des bottes.



Puis je nettoie avec une brosse les objets, les aérations, les murs et les sols à l'eau et au détergent.



Enfin je désinfecte à l'eau de javel (un verre d'eau de javel pour un seau de 10 litres). Je laisse agir 30 minutes avant de rincer.



J'aère souvent et je chauffe très doucement pendant plusieurs jours pour faire sécher ma maison.



Si certains murs ou sols restent imbibés d'eau (laine de verre, laine de roche, placo-plâtre, parquet flottant), j'appelle rapidement mon assurance et les professionnels qui pourront m'aider.



Intoxication



Je jette les aliments qui sont restés dans l'eau ou dans un réfrigérateur / congélateur hors-service.



Avant de boire l'eau, je m'assure auprès de ma mairie qu'elle est potable.



Si j'ai un puits, l'eau n'est pas potable. Je me renseigne auprès de ma mairie avant de le remettre en service.



J'attends la mise hors d'eau de la fosse septique avant de la faire fonctionner.



Je mets les animaux morts dans des sacs en plastique et je les éloigne de mon domicile. Je préviens ma mairie.



Choc psychologique



Mon médecin peut m'aider, je n'hésite pas à l'appeler pour moi ou pour mes proches.



Je m'informe auprès de ma mairie pour connaître la marche à suivre de retour à la maison et pour faire une déclaration de catastrophe naturelle. Je contacte mon assureur sans tarder.



Je fais attention aux personnes en difficulté près de chez moi.

www.prim.net • www.interieur.gouv.fr • www.sante.gouv.fr



La notice « Après l'inondation » éditée par la Préfecture du Var et téléchargeable sur le site www.var.pref.gouv.fr/